IATIONS UNIES



SSEMBLÉE SÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

Dietr. GENERALE

A/35/78 5/13767

28 janvier 1980 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE Trente-cinquième session LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT CONSEIL DE SECURITE Trente-cinquième année

Lettre datée du 25 janvier 1980, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à attirer votre attention sur un nouvel attentat aveugle qui a été commis le 15 janvier 1980 par l'organisation terroriste OLP contre la population civile en Israël.

Ce jour-là, deux puissants engins explosifs ont été découverts sur un terrain de jeux pour enfants situé près de la mairie de la ville côtière de Bat-Yam, au sud de Tel Aviv. Les engins ont été découverts peu de temps avant le moment prévu our leur explosion. Ils ont été désamorcés par la police et c'est ainsi qu'une trarédie terrible, qui aurait pu frapper un grand nombre de petits enfants et leurs mères, a pu être providentiellement évitée.

Plus tard, le même jour, les criminels de l'OLP ont fièrement revendiqué à la radio dont ils disposent au Liban la responsabilité de cet attentat qui aurait dû faire de très nombreuses victimes.

A cet égard, je tiens également à signaler qu'une bombe a explosé pendant la nuit du 26 au 27 décembre 1979 sous un petit pont au sud de l'agglomération de Tsofar, dans le Néguev, non loin de la frontière jordanienne. Dans ce cas aussi, les criminels de l'OLP ont revendiqué la responsabilité de l'incident, dans le bulletin diffusé le 28 décembre 1979 par leur émetteur au Liban.

Ces attentats démontrent une fois de plus le vrai caractère de l'OLP et la violence de ses objectifs. Dans ces conditions, le Gouvernement israélien, comme je l'ai indiqué dans des lettres précédentes, estime qu'il est de son devoir de prendre toutes les nesures voulues pour protégar la vie et assurer la sécurité de ses citovens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israel auprès de l'Organisation des Nations Unies.

(Signé) Yehuda Z. BLUM